

**HALL G**  
**MAISON DE 4 PIECES DUPLEX**  
**n° M10**

ENTREE	6,15 m <sup>2</sup>
SEJOUR - CUISINE	31,67 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,10 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10,02 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9,10 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,16 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	5,67 m <sup>2</sup>
WC	2,12 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	4,03 m <sup>2</sup>

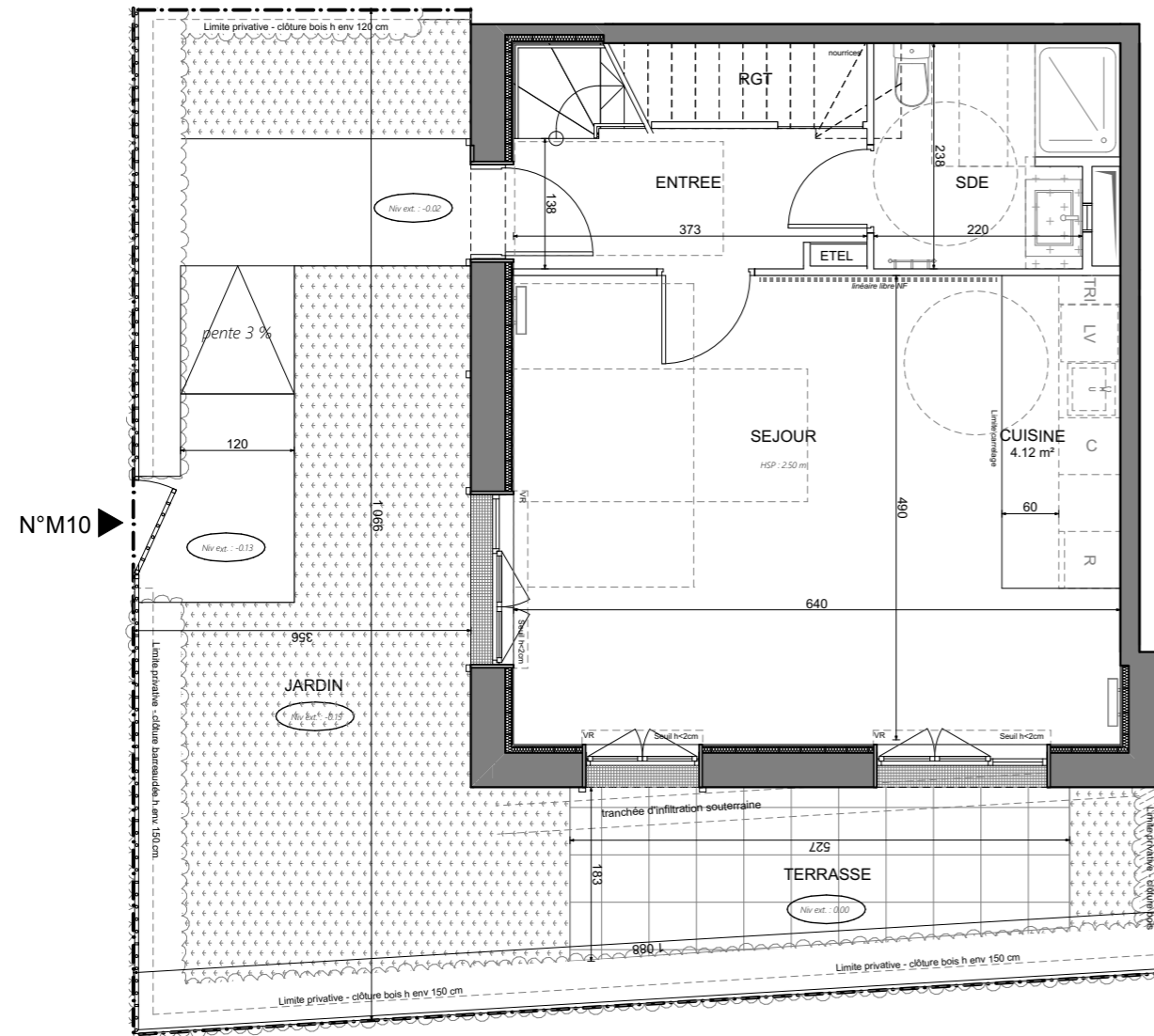
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>85,02 m<sup>2</sup></b>
TERRASSE	8,73 m <sup>2</sup>
JARDIN	45,38 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>139,13 m<sup>2</sup></b>
---	-----------------------------

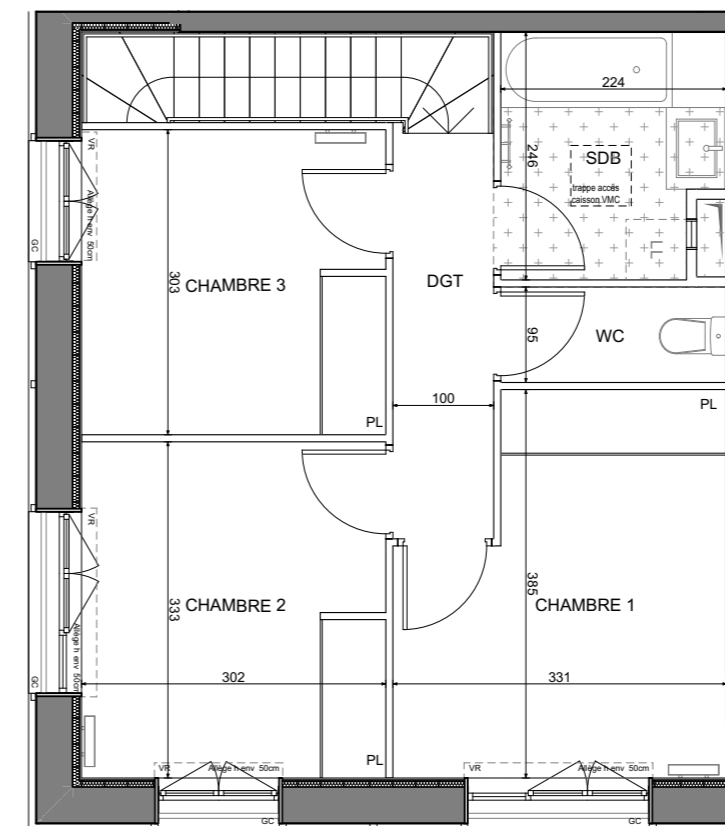
**LEGENDE** 1/3

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
		---	retombée de poutre
	fenêtre		porte fenêtre
			fenêtre fixe

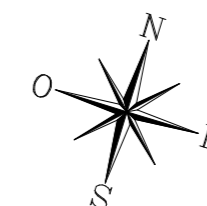
Indice A Septembre 2022  
Echelle :



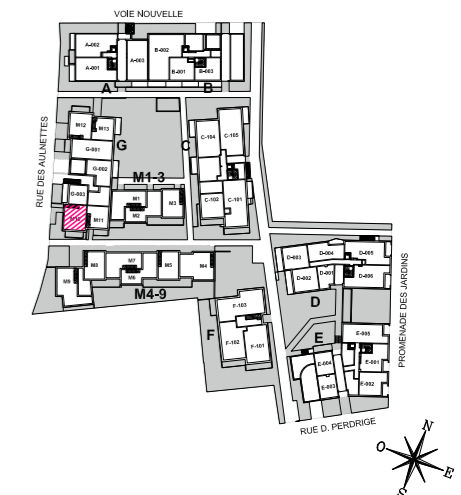
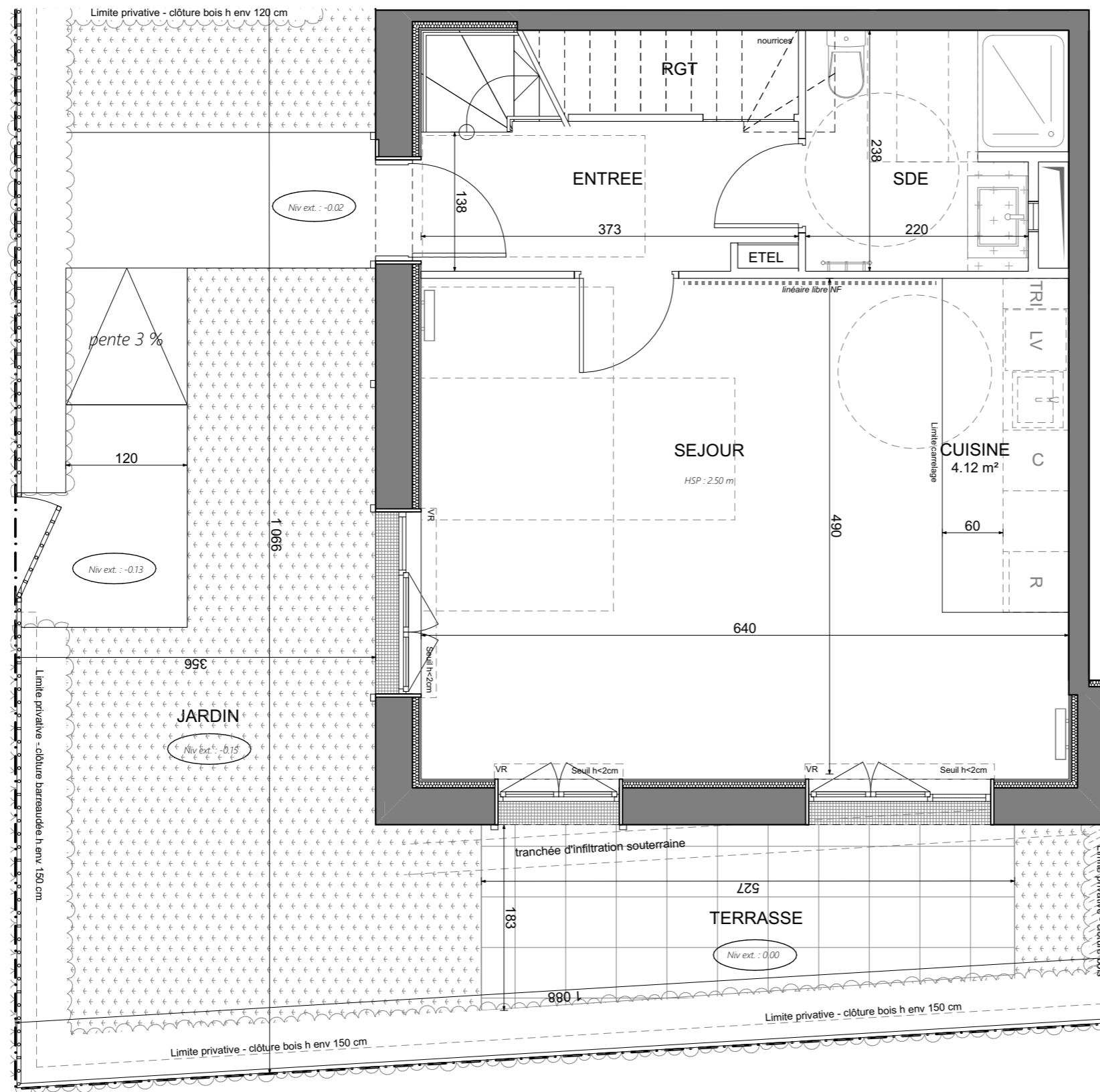
Rez-de-Chaussée



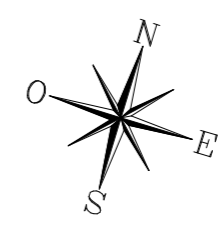
1er étage



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



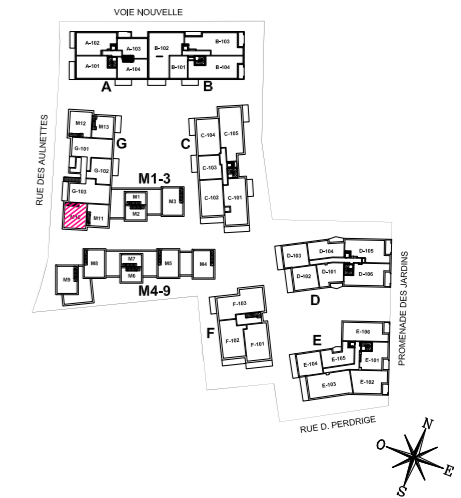
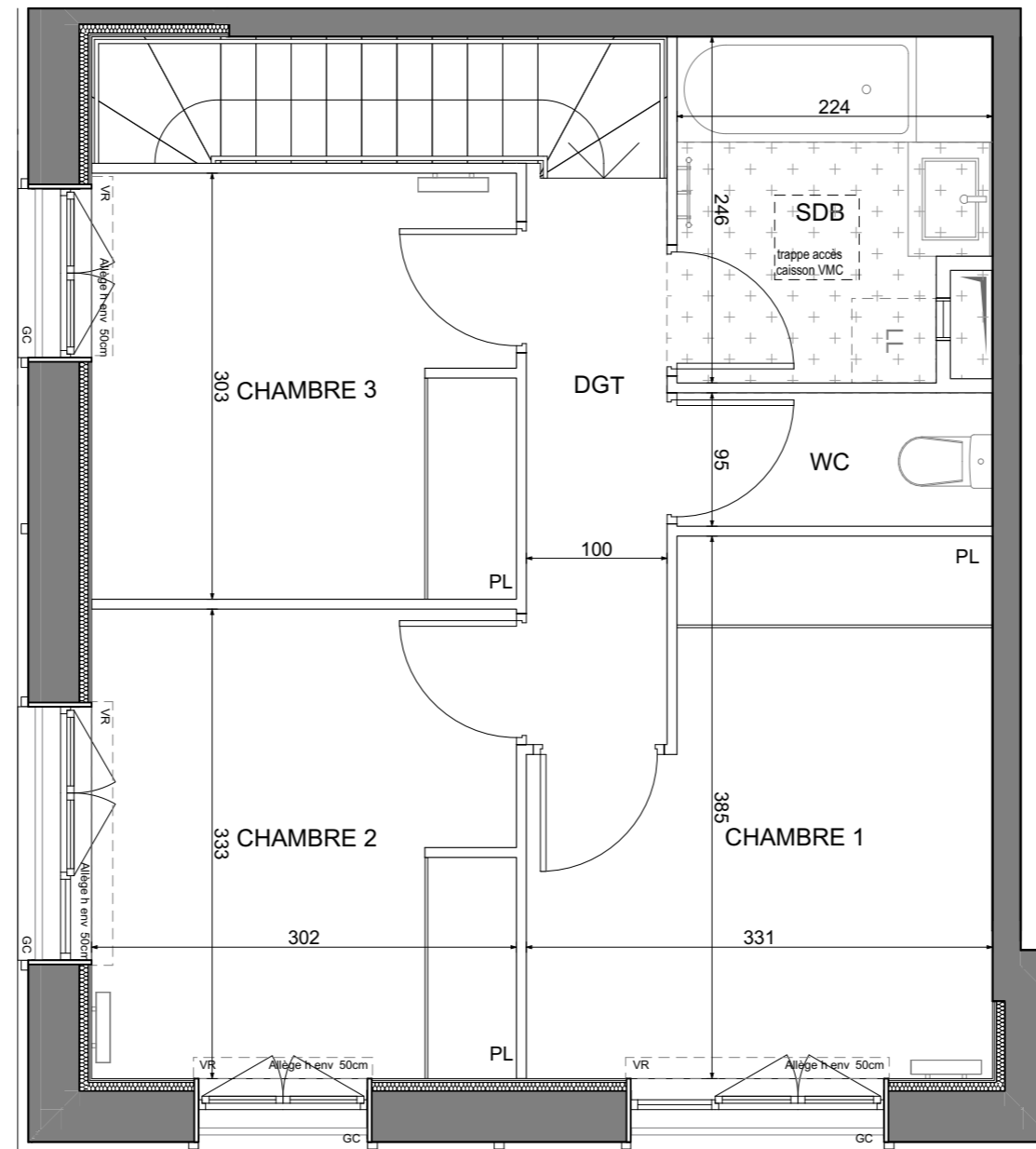
**HALL G**  
**MAISON DE 4 PIECES DUPLEX**  
**n° M10**  
**Rez-de-Chaussée**



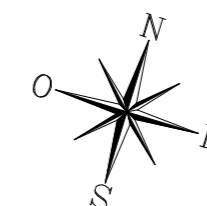
LEGENDE		2/3
AP	allège pleine	sèche-serviette
AV	allège vitrée	radiateur
VR	volet roulant	R
GC	garde corps	LV
soffite	soffite/faux plafond	LL
ETEL	esp tech elec du logt	C
PL	placard	TRI
		retombée de poutre
	fenêtre	

Indice A Septembre 2022  
Echelle :

*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »*



**HALL G**  
**MAISON DE 4 PIECES DUPLEX**  
**n° M10**  
**1er étage**



**LEGENDE 3/3**

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
VR	volet roulant		R réfrigérateur
GC	garde corps		LV lave vaisselle
	soffite/faux plafond		LL lave linge
ETEL	esp tech elec du logt		C cuisson
PL	placard		TRI tri sélectif
			retombée de poutre
	fenêtre		fenêtre fixe

Indice A Septembre 2022  
 Echelle :

*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »*